

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20230327-D_27_03_23_45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023
Affichage : 30/03/2023

Délibération n°27-03-2023-045

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 27 mars 2023*

Date de convocation	21 mars 2023
Date d'affichage	21 mars 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	40
Votants	47 (dont 7 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 27 mars à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Lamnay, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 38 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL.

Etaient représentés : 2 - M. Joël CIRON représenté par Mme Marianne BLOT-ANDRÉ, Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRE.

Pouvoirs : 7 - Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Arnault de CALONNE ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Laëtitia VEEGAERT ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON.

Etaient excusés : 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Gaëtan THOMAS.

Secrétaire de séance : Mme Nadège PIOGER.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

INVESTISSEMENTS ANTICIPÉS 2023 – COMPLÉMENTS

Le Conseil de communauté,

Vu l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant l'engagement de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif,

Vu la délibération n°30-01-2023-013 du 30 janvier 2023 relative aux investissements anticipés 2023,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

RAPPELLE le montant maximum de 366 095 € pour lequel le Conseil communautaire peut autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'équipement selon le détail ci-après :

Chapitres	Intitulés	Crédits ouverts 2022 (BP + DM) Hors AP/CP	Maximum d'ouverture autorisé pour 2023
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	190 111 €	47 528 €
chapitre D 204	Subventions d'équipement versées	322 521 €	80 630 €
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	457 294 €	114 324 €
chapitre D 23	Immobilisations en cours	494 455 €	123 614 €
	TOTAL	1 464 381 €	366 095 €

DECIDE d'inscrire de nouveaux crédits à la liste des investissements anticipés sur le budget général comme suit :

	chapitre D 20	chapitre D 204	chapitre D 21	chapitre D 23	compte
Etudes diverses PLUi et frais de publication pour le PLUi	18 200 €				202
Frais d'impression et de publication pour le RLPI	3 000 €				202
Frais de publication dans le cadre des marchés publics	1 750 €			2 500 €	2051 / 21318 / 2313
Travaux bâtiment rue du Moulin à Tan (MO, SPS, CT, ...)				19 000 €	2313
Eclairage LED dans les salles de sport			82 000 €		21318
Acquisition horloge astronomique pour réglage éclairage public dans les ZA Coutier et Ajeux			2 000 €		21534
Conception de panneaux de signalisation pour les communes (marque Perche Émeraude) – avenant de 2 038,19€ HT			13 700 €		215738
Acquisition diverses licences informatiques (France services/urba)	670 €				2051
TOTAL	23 620 €	0 €	97 700 €	21 500 €	

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 27 mars 2023

Pour extrait conforme

Le 28 mars 2023

Le Président

M. Didier REVEAU